

Assemblée générale du vendredi 8 avril 2011 à Prêles

Résolution

Réunie en assemblée générale à Prêles, l'UDC du Jura bernois adopte la résolution suivante :

- L'UDC du Jura bernois déplore, encore une fois, la nomination de Dick Marty en qualité de président de l'Assemblée interjurassienne (AIJ).
- Elle salue la disponibilité et la grandeur d'esprit de Monsieur Walter von Kaenel dans cette affaire.
- L'UDC du Jura bernois constate, par ailleurs, que le président de l'AIJ a failli à son devoir de réserve dans ses déclarations à « Swissinfo.ch » du 4 avril 2011, en déclarant, entre autres : « Je pense qu'il sera difficile de nier au peuple le droit de se prononcer. »
- L'UDC du Jura bernois demande au Gouvernement de remettre en question la fonction de l'intéressé au plus vite.
- L'UDC du Jura bernois soutient sans réserve les actions de ses représentants dans les diverses institutions (Grand conseil, AIJ, etc.) en la matière.
- L'UDC du Jura bernois réitère son souhait de voir l'AIJ dissoute dans les meilleurs délais.
- L'UDC du Jura bernois relève enfin son opposition à un vote en relation avec la prétendue « question jurassienne ».

Prêles, le 8 avril 2011